

DEMANDE D'ARRETE D'AUTORISATION DE DEVERSEMENT DES EAUX USEES NON DOMESTIQUES AU RESEAU PUBLIC D'ASSAINISSEMENT

Le présent formulaire imprimable est à remplir pour toute demande de création ou modification d'un branchement assainissement.

Seuls les dossiers complets (avec pièces jointes, voir annexe 1) seront instruits sous un délai **d'1 mois** à partir de la date de réception.

A retourner par voie postale :

Pole Cadre de Vie – Environnement Service Eau et Assainissement - 44 rue Château – 77300 Fontainebleau

Ou par voie électronique à service.travaux@pays-fontainebleau.fr

Désignation de l'Entreprise :

Nom :

Commune :

Tel :

Mail :

N°SIRET :

Code NAF/APE :

Section cadastrale n° :

Adresse du siège social si différent

Tél :

Mail :

Coordonnées du propriétaire si différent :

L'activité est-elle soumise au régime des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) ?

Oui Non

Si Oui, précisez le régime : Déclaration Autorisation

Sollicite la délivrance :

- d'une Autorisation de déversement des eaux usées non domestiques

Initiale

Renouvellement Arrêté n° du au

- accompagnée d'une convention spéciale de déversement

Initiale

Renouvellement Date et durée de signature :

L'autorisation de déversement concerne :

Une nouvelle entreprise Une entreprise existante

N° de l'autorisation d'urbanisme (PC/DP) :

Afin de pouvoir établir l'autorisation de déversement de vos eaux usées non domestiques au réseau public d'assainissement, les documents ci-dessous sont à mettre à la disposition du Délégué de la CA Pays de Fontainebleau :

- Une note explicative précisant la nature et l'origine des eaux usées non domestiques à évacuer
- Le descriptif des installations de prétraitement des effluents avant le déversement au réseau public
- Le plan de récolement comprenant les réseaux humides (EU-EP-EI-Autres) avec l'implantation et le repérage des points de rejet au réseau public, la situation des ouvrages de contrôle et de prétraitement
- La liste des différentes ressources en eau et la copie de déclaration du forage si concerné
- La liste des substances classées dangereuses (nom, classification, n°CAS) potentiellement présentes au rejet et pouvant générer une pollution du milieu naturel ou engendrer un dysfonctionnement des ouvrages d'assainissement

Fait à :

Le :

Signature :